

Faits divers

L'ex-dirigeante de Mia Electric, dans les Deux-Sèvres, jugée pour escroquerie et banqueroute

Par Fabien Paillot, correspondant à Niort (Deux-Sèvres)

Le 18 novembre 2021 à 10h38

Michelle Boos, femme d'affaires franco-coréenne est jugée ce jeudi à Niort (Deux-Sèvres) pour des délits financiers, à la suite de la déconfiture de l'entreprise Mia Electric. Un projet de voiture propre soutenu à l'époque par la Région Poitou-Charentes.

Huit ans après la liquidation de l'entreprise Mia Electric, son ancienne directrice comparait ce jeudi devant le tribunal correctionnel de Niort pour notamment abus de biens sociaux et banqueroute.

Depuis Cerizay, Michelle Boos le répétait à l'envi : « Je suis la seule femme au monde à diriger une entreprise automobile. » Au début des années 2010, cette commune de 4 800 habitants située dans le nord des Deux-Sèvres abritait le groupe Mia Électric — bâti en partie sur les ruines du constructeur Heuliez — et sa citadine de poche 100 % électrique assemblée par 210 salariés. Tombée du ciel en juin 2013, la Franco-Coréenne promettait d'injecter 36 millions d'euros dans l'entreprise et de vendre ce concept de car poitevin à trois places dans le monde entier. En mars 2014, la liquidation judiciaire de Mia Électric était pourtant prononcée faute d'argent, et malgré d'ultimes promesses.

Sept ans après la fin de cette aventure industrielle hasardeuse, la quinquagénaire comparait ce jeudi devant le tribunal correctionnel de Niort. Michelle Boos se voit soupçonnée d'abus de biens sociaux et aurait détourné plus de 50 000 euros pour assurer son train de vie. Née à Séoul, elle est également poursuivie pour banqueroute après avoir vendu « au moins 100 véhicules » en dessous de leur prix réel, note le parquet. La femme d'affaires devra enfin répondre de faits d'escroquerie après avoir encaissé les acomptes des clients de Mia Électric, et ce malgré les déboires évidents du groupe.

Elle rêvait d'un destin similaire à Tesla

Parmi les prévenus figurent aussi Babak Shafi. Poursuivi pour complicité d'escroquerie, cet « homme de paille » donne à cette affaire un tour définitivement rocambolesque. Car Michelle Boos n'a jamais cessé de rêver pour Mia Électric d'un destin similaire à Tesla. Dès septembre 2014, elle fondait en Vendée Mia Génération, une société détenue à 50 % par Babak Shafi. Quelques semaines plus tard, la SCI Les Roseaux de cet investisseur franco-iranien rachetait pour 1,3 million d'euros, dans le cadre d'une vente aux enchères, l'outil de production de Mia Électric, la marque et ses brevets ainsi que des stocks de pièces détachées.

L'objectif ? Transférer ce trésor en Vendée, chez Mia Génération, pour le compte de Michelle Boos. Or, l'ancienne patronne de Mia Électric n'avait pas le droit de participer, même indirectement, à cette vente finalement annulée en 2015. **Avocate de Babak Shafi, Me Céline Astolfé dénonce « un dossier tronqué, évitant soigneusement le terrain politique ». Son client, qu'elle assimile à « un lampiste » et pour lequel elle plaidera la relaxe, aurait été « instrumentalisé » alors qu'il « cherchait à développer un véhicule électrique en Iran. »**

Les motivations comme le parcours de la Franco-Coréenne, mariée à un Allemand et mère de trois enfants, restent à ce jour une énigme. Une entreprise allemande la présente encore comme une « triathlète enthousiaste », une « experte du capital-risque et de la finance » et une spécialiste de la restructuration d'entreprises dans les anciens pays du bloc communistes. Michelle Boos comme son avocat, Me Thierry Herzog, n'ont pas donné suite aux sollicitations du Parisien.

« Elle est arrivée de nulle part »

Ancien vice-président de l'ex-Région Poitou-Charentes en charge de l'économie, Jean-François Macaire s'interroge toujours : « Elle est arrivée de nulle part. À l'époque, nous n'avons rien trouvé. Michelle Boos disait avoir de l'argent mais se montrait extrêmement évasive. » La Région, alors présidée par Ségolène Royal, a porté à bout de bras ce projet industriel et possédait 12 % du capital.

Selon Jean-François Macaire, la femme d'affaires serait en réalité tombée à pic, en 2013, pour racheter Mia Électric à l'Allemand Edwin Khol. Premier actionnaire majoritaire dès 2010, celui-ci aurait injecté « un total de 92 millions d'euros » dans ce projet, croit savoir l'ancien élu. « Mais Edwin Khol a jeté l'éponge. Il cherchait à se désengager sans déposer le bilan », avance-t-il avant de rapporter une anecdote : « Michelle Boos disait qu'elle fréquentait le même coiffeur que Monsieur Kohl... »

Après avoir investi près de 7,5 millions d'euros dans l'entreprise, la Région Poitou-Charentes a fini par lâcher Mia Électric et Michelle Boos. « Ce projet était porteur d'espoir pour les Deux-Sèvres. La Région a pris un risque mais les fonds investis ont permis de sauver un site industriel de la ruine. La Mia est sortie trop tôt. C'était un projet visionnaire qui avait dix ans d'avance sur son temps », estime le socialiste Jean Grellier, l'ancien député-maire de Cerizay.
